



AU CŒUR DE VOTRE VIE

RAPPORT ANNUEL 2016
RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS



**VISITEZ LE SITE INTERNET DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS : www.rcd-dgp.com**

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins, bureau 201, Lévis (Québec) G6V 0M5

Adresse électronique : crmd@desjardins.com



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	2
Faits saillants	4
Situation financière du Régime	6
Revue de la performance financière du Régime	8
Placements	10
Cycle d'investissement.....	14
Développement durable	15
Rapport financier.....	16
Gouvernance.....	18
Membres du comité de retraite	19
Service aux participants et administration	20
Sommaire du Régime	22
Vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins	24

Notes au lecteur

Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



UN RÉGIME EN SANTÉ POUR UN AVENIR SEREIN !

Cette phrase reflète bien l'état du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») en 2016 : un régime avec de solides assises, géré de façon judicieuse, doté d'un plan d'action à long terme, qui tire ainsi une fois de plus son épingle du jeu. C'est avec plaisir que je vous présente un régime à l'équilibre qui affiche un excellent rendement de 7,9 % au terme de l'exercice.

L'année 2016 aura été marquée par l'entrée en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (« Loi 29 »). Désormais, le RRMD n'aura plus à se financer selon l'approche de solvabilité, qui présume de la fermeture du Régime. Dorénavant, seul le financement sur une approche de capitalisation, reposant sur la capacité du RRMD à respecter ses engagements à long terme, est exigé par Retraite Québec.

Dans ce contexte, au 31 décembre 2016, le ratio de capitalisation du Régime de rentes du Mouvement Desjardins s'élève à 104 %. Ce résultat est la conséquence directe de la justesse des grandes orientations mises en place depuis cinq ans dans le cadre du plan d'action global qui vise à assurer la stabilité et la pérennité du Régime.

Bien qu'excellent, ce résultat demeure encore un peu en deçà des exigences inhérentes à la nouvelle loi qui demande que les régimes de retraite à prestations déterminées se dotent d'une provision, afin de favoriser une plus grande stabilité des cotisations et, par extension, de garantir une situation financière plus solide. Les efforts doivent donc se poursuivre pour atteindre la cible de stabilisation de 110,7 % exigée par les instances gouvernementales pour notre Régime.

PRUDENCE ET PRÉVOYANCE : PIERRES D'ASSISES DE NOS ACTIONS

Malgré un bilan de santé fort enviable, la partie n'est pas encore tout à fait jouée pour le RRMD. De nombreux facteurs, tant politiques qu'économiques, peuvent avoir une incidence sur la stabilité de l'économie mondiale et influencer les rendements du Régime. Dans ce contexte, la prudence et la prévoyance demeurent les deux piliers de notre philosophie de gestion et de nos stratégies de placements. Plus qu'un rendement élevé, nous cherchons avant tout un rendement qui nous permette de faire face à nos obligations envers nos participants, de la manière la moins risquée possible. Jusqu'à présent, notre expertise nous a permis de nous prémunir contre les incertitudes économiques et nos efforts dans ce sens s'accroîtront.



À l'instar de 2016, nous poursuivrons nos placements dans des secteurs porteurs tels que les infrastructures, l'immobilier et les énergies renouvelables dans le monde entier, mais aussi plus près de nous, au Québec et au Canada. Ces choix stratégiques, qui allient rendement à long terme et minimisation des risques, contribuent à solidifier les assises de notre Régime, le rendant mieux adapté à la nouvelle réalité démographique qui voit la croissance du nombre de retraités s'accroître et la longévité de ces derniers augmenter.

NOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE DES PARTICIPANTS

À titre de président du comité de retraite, j'exprime clairement mon engagement à servir l'ensemble des participants du Régime. Ils peuvent compter sur tous ceux qui travaillent au RRMD et qui font chaque jour la preuve de leur talent et de leur rigueur, permettant ainsi au Régime de poursuivre son évolution. Du même coup, je tiens à rendre hommage à monsieur Jean-Robert Laporte, président sortant du comité de retraite, à mesdames Sylvie Larouche et Andrée Lafortune, ainsi qu'à monsieur Dominic Laurin qui ont tous œuvré au sein des comités de retraite et de placement du Régime. Je les remercie très sincèrement pour leur dévouement.

Une vision commune et partagée, une gestion prudente et rigoureuse, le travail et l'engagement de toutes les équipes du Régime : tous ces éléments contribuent chaque jour à bâtir un Régime fort, solide et stable, en mesure de verser les prestations à ses participants.

Un Régime qui fait une différence durable au cœur de la vie des personnes.

Le président du comité de retraite

**UN RÉGIME QUI FAIT UNE DIFFÉRENCE
DURABLE AU CŒUR DE LA VIE DES
PERSONNES.**

FAITS SAILLANTS

SITUATION FINANCIÈRE

104 %

RATIO DE CAPITALISATION
RÉGIME À L'ÉQUILIBRE

10,7 %

MARGE DE STABILISATION
REQUISE PAR RETRAITE QUÉBEC

81 %

RATIO DE
SOLVABILITÉ

7^e

POSITION DU RRMD
PARMI LES CAISSES DE RETRAITE
PRIVÉES CANADIENNES

ACTIF

11,4 G\$

ACTIF QUI A
DOUBLÉ EN 5 ANS

7,9 %

RENDEMENT
2016

2,6 %

VALEUR
AJOUTÉE

10,4 %

RENDEMENT MOYEN
SUR 5 ANS

FLUX FINANCIERS

825 M\$

ACCROISSEMENT
DE L'ACTIF

1 378 M\$



ENTRÉES DE FONDS

841 M\$ REVENUS
DE PLACEMENT
197 M\$ COTISATIONS
EMPLOYÉS
335 M\$ COTISATIONS
EMPLOYEURS
5 M\$ AUTRES

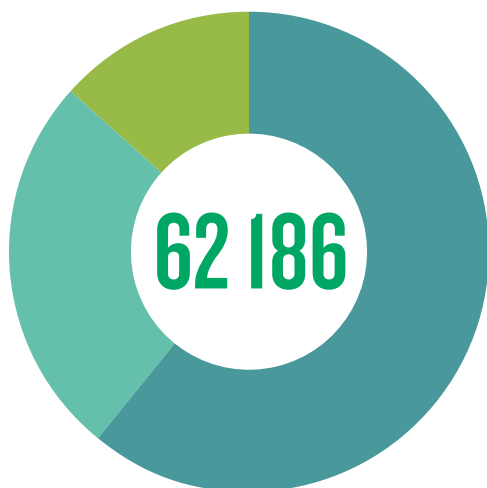
553 M\$



SORTIES DE FONDS

362 M\$ PRESTATIONS
DE RETRAITE
108 M\$ PRESTATIONS
DE DÉPART ET DÉCÈS
83 M\$ FRAIS

PARTICIPANTS



37 982
ACTIFS

16 075
RETRAITÉS

8 129
DIFFÉRÉS



1 577

NOUVEAUX RETRAITÉS
EN 2016

59 ANS

ÂGE MOYEN
À LA PRISE DE RETRAITE

24

MOYENNE DES ANNÉES DE SERVICE
À LA PRISE DE RETRAITE

2,4

NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS
POUR UNE PERSONNE RETRAITÉE

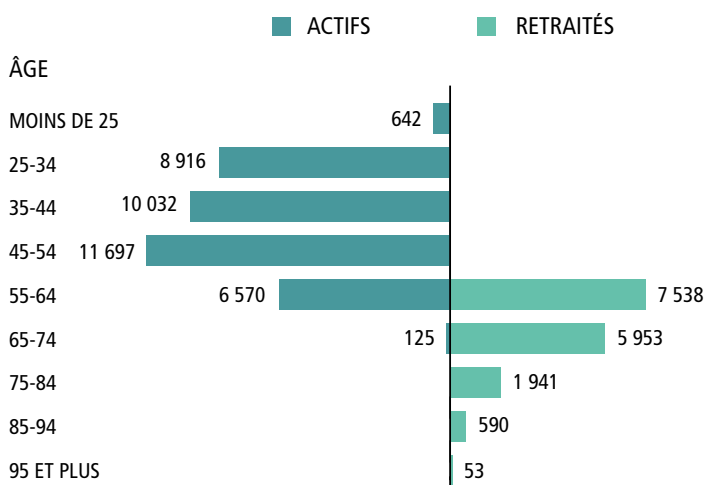
5

NOMBRE
DE CENTENAIRES

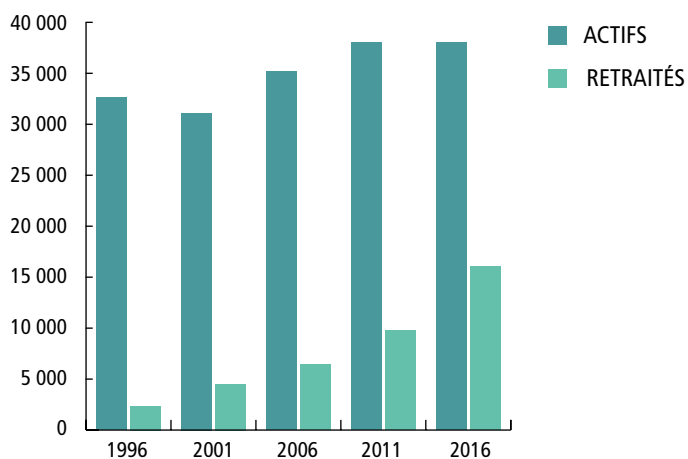
677

NOMBRE DE RETRAITÉS QUI REÇOIVENT
UNE RENTE DEPUIS PLUS DE 25 ANS

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE



ÉVOLUTION DES PARTICIPANTS



SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

PLAN D'ACTION GLOBAL

La mise en place du plan d'action global en 2012 par le comité de retraite du Mouvement Desjardins, de concert avec l'employeur, afin de stabiliser la situation financière du Régime et d'en assurer la pérennité, a permis de nouveau au Régime de faire face aux soubresauts de la dernière année.

Des actions majeures et novatrices ont été posées notamment afin de renforcer la stratégie de gestion de la caisse de retraite axée sur le long terme. Le comité de retraite, guidé par ses engagements envers les retraités actuels et futurs, plutôt que par la recherche exclusive du rendement, s'est doté d'orientations pour les placements qui présentent encore moins de risque et qui sont mieux adaptées à l'évolution démographique du Régime. Cela s'est traduit de trois façons : d'abord par des investissements dans des placements moins risqués et moins volatils qui permettent d'assurer une stabilité de revenus tout en procurant de bons rendements à long terme, ensuite par des investissements d'envergure dans l'immobilier et les infrastructures qui est l'une des stratégies maîtresses du plan d'action global et enfin par une amélioration de l'appariement de l'actif du Régime avec le passif afin d'assurer une meilleure stabilité des cotisations et un meilleur contrôle des coûts.

Afin d'être en mesure de prendre les bonnes décisions et de respecter les plus hauts standards de l'industrie, le Régime s'est également doté d'une structure de saine gouvernance composée notamment du comité de placement et du comité consultatif sur la gestion des risques qui lui permet de sélectionner des investissements de grande envergure, mais dont les risques ont été mesurés.

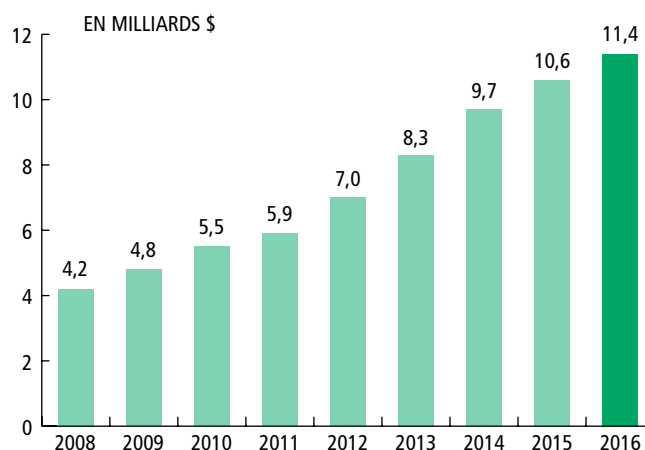
ADOPTION DE LA LOI 29

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Cette loi est très favorable à Desjardins et au RRMD et vient confirmer le bien-fondé des actions posées depuis 2012. Elle met d'ailleurs l'accent sur un financement à long terme prudent pour assurer le versement des rentes promises.

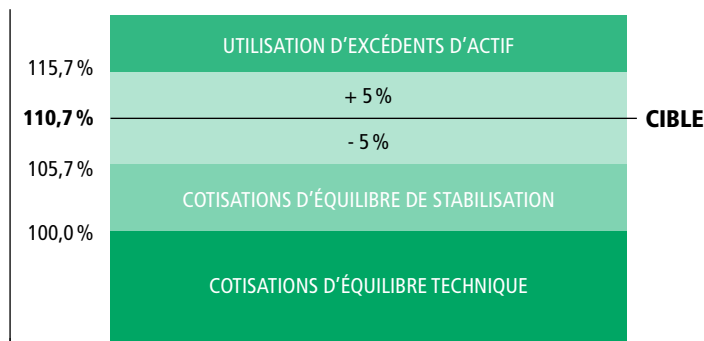
La Loi 29 élimine le besoin de financer le Régime selon la base de solvabilité. Ceci est une excellente nouvelle, car il s'avérerait très exigeant et onéreux de financer un régime de retraite en présumant sa terminaison et sa liquidation à une certaine date. Dorénavant, seul le financement sur la base de la capitalisation, qui témoigne de la capacité d'un régime à respecter ses engagements à long terme, est exigé par Retraite Québec. Toutefois, pour favoriser une plus grande stabilité des cotisations et une situation financière plus saine, le Régime doit prévoir la constitution et le financement d'une provision de stabilisation. Cette provision est fonction de deux variables, soit l'allocation de l'actif du Régime en titres à revenu variable ainsi que le ratio de la durée de l'actif sur la durée du passif de capitalisation. Pour le RRMD, le niveau cible de la provision de stabilisation est de 10,7 % au 31 décembre 2016.

Cette cible joue un rôle important, car un déficit, calculé sur la base de capitalisation augmenté de la provision moins 5 %, doit être financé par le Régime. Ainsi, ce dernier devra prévoir des cotisations d'équilibre même si le ratio de capitalisation est supérieur à 100 %. De plus, la cotisation d'exercice doit elle-même être augmentée de 10,7 %, ce qui correspond à la cible de stabilisation pour le RRMD. Finalement, l'utilisation de l'excédent de l'actif en cours d'existence du Régime ne sera permise que lorsque la provision de stabilisation aura atteint son niveau cible majoré de 5 %, soit 15,7 %, et le ratio de solvabilité du Régime sera d'au moins 105 %.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF DE LA CAISSE DE RETRAITE



FINANCEMENT SUR LA BASE DE CAPITALISATION



RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Encore une fois cette année, la situation financière du Régime s'est améliorée grâce à la solidité de son plan d'action et à la rigueur avec laquelle il a été appliqué. Les importants efforts financiers réalisés par les employeurs et les participants ainsi que les excellents rendements enregistrés par le Régime ont également contribué à cette amélioration.

Ainsi, la plus récente évaluation actuarielle du RRMD, effectuée au 31 décembre 2016, démontre que le ratio de capitalisation a poursuivi son ascension en atteignant 104 % comparativement à 101,1 % l'an dernier. Pour la solvabilité, le ratio a légèrement augmenté en passant de 80,6 % à 80,7 % à la fin de l'année 2016. Comme l'évolution des conditions des marchés financiers demeure incertaine et très volatile, on peut parler de réussite quant aux résultats obtenus cette année avec une approche prudente et vigilante.

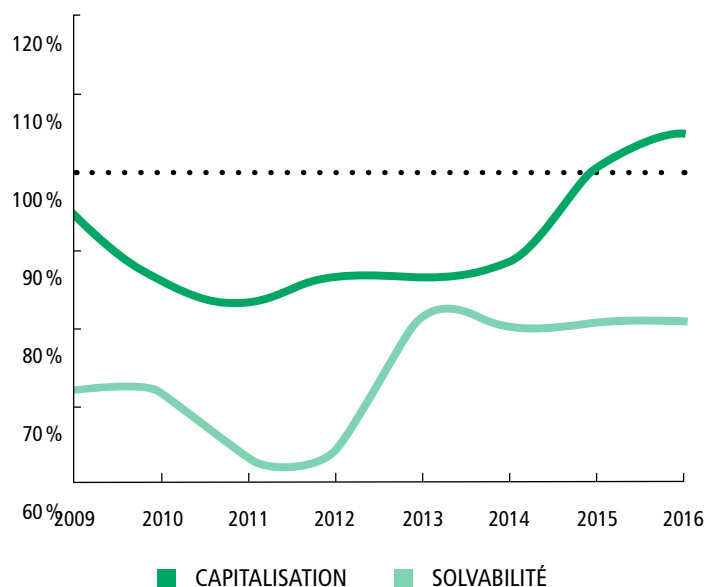
Au niveau du financement du Régime pour l'année 2017, la cotisation d'exercice, augmentée de la provision de stabilisation et des frais de gestion administrative, s'élève à 359,1 M\$, soit près de 15 % de la masse salariale assujettie au RRMD. À ce montant s'ajoute une somme de 18,3 M\$ afin d'amortir le déficit de stabilisation nouvellement requis par Retraite Québec pour un financement minimal global de 377,4 M\$ pour l'année à venir. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts du RRMD est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs. Au total, selon la formule de cotisation présentement en vigueur, près de 544 M\$ de nouvelles cotisations seront versés dans le RRMD en 2017 par les employés et les employeurs. L'écart entre les cotisations versées et celles minimalement requises par Retraite Québec donnera au Régime la possibilité de se rapprocher de la cible de stabilisation de 110,7 %.

UN RÉGIME TOURNÉ VERS L'AVENIR

Pour l'année 2017, le comité de retraite continuera d'être proactif dans la recherche de solutions pouvant améliorer la santé financière du RRMD, et ce, dans le but de continuer à offrir aux participants un excellent régime de retraite. À cet effet, il suivra l'évolution des lois et gèrera le RRMD d'une manière équilibrée et responsable, tout en faisant preuve de vigilance et de rigueur.

Plus précisément, le comité de retraite analysera les deux règlements découlant de la Loi 29 qui devraient être déposés en 2017 et qui traiteront des politiques de financement et d'achat de rentes. De plus, une attention particulière sera portée aux résultats des consultations publiques de 2017 sur le Régime de rentes du Québec (« RRQ »). Ces consultations portent sur l'éventuelle bonification du RRQ et sur le renforcement des mesures qui assureront sa pérennité. Finalement, une analyse de la mortalité du RRMD et des tendances futures de longévité sera effectuée afin de donner plus de précision aux calculs actuariels.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU RRMD



LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME S'EST AMÉLIORÉE GRÂCE À LA SOLIDITÉ DE SON PLAN D'ACTION ET À LA RIGUEUR AVEC LAQUELLE IL A ÉTÉ APPLIQUÉ.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

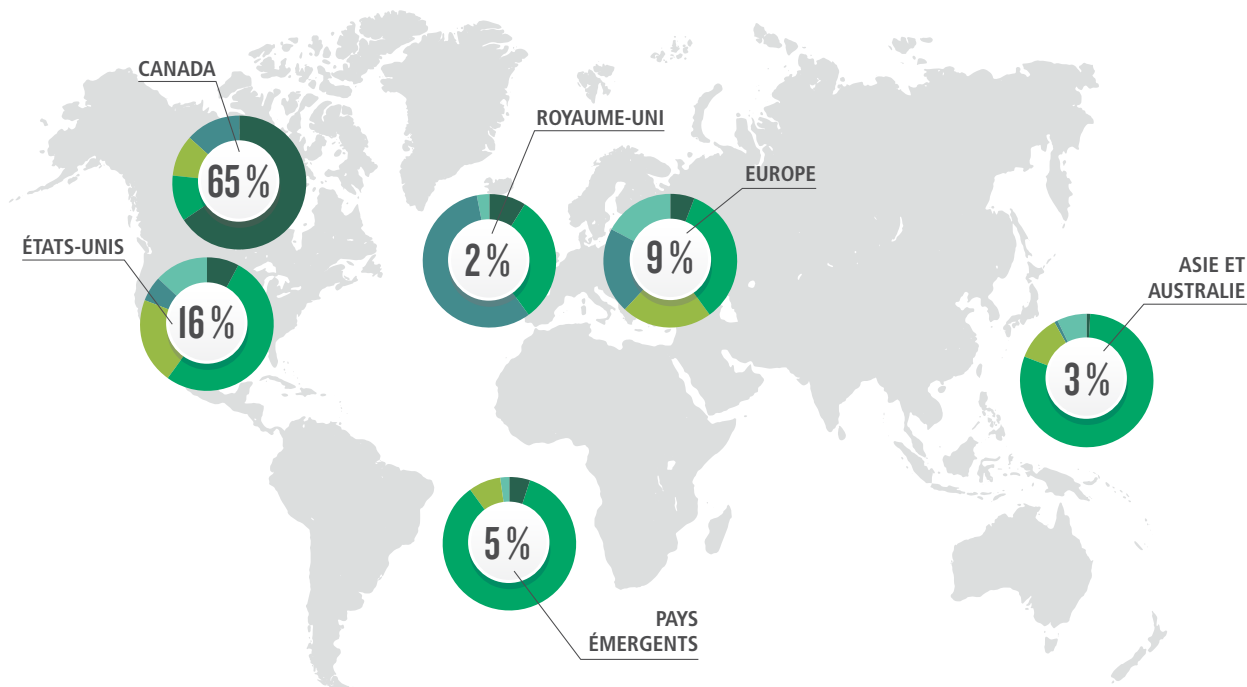
PERFORMANCE FINANCIÈRE

Après un début plutôt mouvementé sur les marchés financiers, des revirements politiques inattendus comme le « Brexit » et, aux États-Unis, l'élection de Donald Trump, ont ponctué le second semestre de l'année 2016. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, au lieu d'amplifier l'instabilité du début d'année, ces événements ont eu l'effet inverse. Après le « Brexit », qui a laissé les marchés atones, l'élection de M. Trump a quant à elle relancé la bourse et amorcé une hausse des taux d'intérêt. Toutefois, il semblerait que la conjoncture de la politique monétaire très accommodante qui a favorisé autant les actifs risqués que les titres obligataires ces dernières années pourrait tirer à sa fin. Les mesures de relance monétaire mises en œuvre dans plusieurs pays industrialisés pourraient être remplacées par des mesures fiscales qui auraient pour effet de faire augmenter l'inflation et d'entraîner des hausses de taux d'intérêt. Cependant, ces nouvelles mesures visent toujours le même objectif, soit celui de soutenir et de favoriser la croissance économique mondiale, et ce, même si plusieurs observateurs craignent une montée du populisme et du protectionnisme depuis l'élection de Donald Trump.

Peu importe ce que nous réservent les années à venir, la stratégie et les plans d'action qui ont été élaborés et implantés au cours des dernières années ont été conçus et testés pour faire face à différents scénarios économiques défavorables. Le Régime est bien préparé à affronter toute éventualité avec son portefeuille bien diversifié étant exposé aux infrastructures, à l'immobilier et aux marchés des actions, et ce, dans diverses régions du monde.

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

Le portefeuille de placement du Régime est diversifié géographiquement afin de réduire les risques et de saisir les opportunités au niveau mondial.



REVENU FIXE

MARCHÉS BOURSIERS

IMMOBILIER

INFRASTRUCTURES

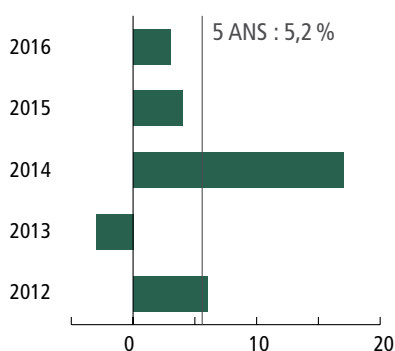
PLACEMENTS PRIVÉS

ALLOCATION D'ACTIFS

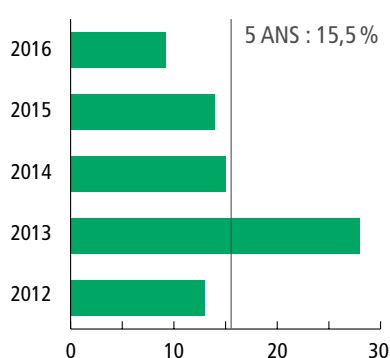
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'entrée en vigueur de la Loi 29 est venue modifier le financement des régimes complémentaires de retraite du secteur privé au Québec. La stratégie d'allocation d'actifs a été adaptée pour tenir compte de ce changement. Elle répartit maintenant l'actif en deux, soit un portefeuille d'appariement, dont l'objectif est de minimiser l'écart entre l'actif et le passif du Régime, et un portefeuille de performance afin de procurer un rendement suffisant pour assurer le paiement des rentes. De plus, une stratégie de superposition obligatoire a été implantée dans le portefeuille d'appariement pour réduire le risque d'écart important avec le passif. Quant aux stratégies déjà en place pour les actions, l'immobilier, les infrastructures et les placements privés, elles ont été regroupées dans le portefeuille de performance. Cette structure, qui sera en place pour les années à venir, a répondu aux attentes en 2016.

RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

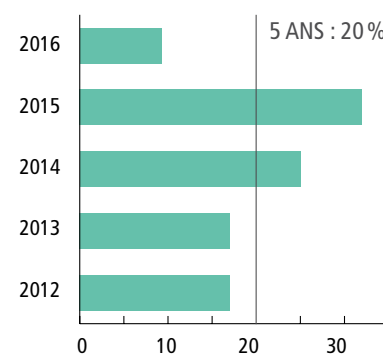
REVENU FIXE



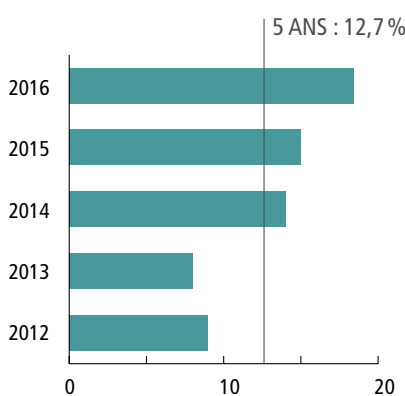
MARCHÉS BOURSIERS



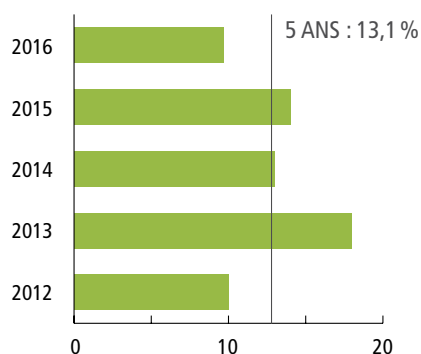
PLACEMENTS PRIVÉS



INFRASTRUCTURES



IMMOBILIER



EN 2016, LE RÉGIME A ENREGISTRÉ UN RENDEMENT DE 7,9 %, CE QUI REPRÉSENTE 2,6 % DE VALEUR AJOUTÉE. L'ACTIF DU RÉGIME A ATTEINT UN NIVEAU RECORD DE 11,4 G \$.

	RENDEMENT	CIBLE	VALEUR AJOUTÉE
REVENU FIXE	3,1 %	2,2 %	0,9 %
MARCHÉS BOURSIERS	9,2 %	8,0 %	1,2 %
IMMOBILIER	9,7 %	6,6 %	3,1 %
INFRASTRUCTURES	18,4 %	6,5 %	11,9 %
PLACEMENTS PRIVÉS	9,2 %	3,8 %	5,4 %
RRMD	7,9 %	5,3 %	2,6 %

PLACEMENTS

PORTEFEUILLE D'APPARIEMENT

REVENU FIXE

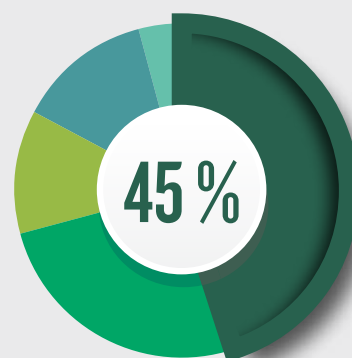
Les titres à revenu fixe contribuent directement à l'objectif d'appariement de l'actif du Régime avec son passif. Dans les dernières années, plusieurs changements ont été apportés afin de maximiser cette relation, notamment l'augmentation marquée de la taille du portefeuille et de sa durée. Cette dernière est passée en quelques années de 8 à 15 ans. Plus récemment, l'accent a été mis sur l'augmentation de la proportion en titres de crédit, que ce soit en obligations de provinces ou en titres d'entreprises de haute qualité canadiennes et mondiales. À la suite des travaux entrepris en 2015 et afin de maximiser l'appariement, une nouvelle stratégie de superposition obligataire a été introduite. Plus de 600 M\$ ont déjà été déployés et les résultats sont plus que satisfaisants.

En 2016, le marché obligataire canadien a connu une année mouvementée avec des taux qui ont généralement varié de 1 %. Au final, les taux souverains ont légèrement augmenté, tandis que les écarts de crédit se sont amenuisés. Dans ce contexte, le portefeuille de titres à revenu fixe a généré un rendement de 3,1 %, ce qui le positionne 0,9 % au-dessus de son objectif de performance. L'exposition du portefeuille à des titres de crédit canadiens et mondiaux ainsi que son positionnement orienté vers les obligations de longue échéance expliquent cette excellente performance.

Au cours des deux dernières années, la mise en place de stratégies axées sur le crédit privé canadien ainsi que sur le crédit mondial a déjà des effets significatifs sur le portefeuille. Ce positionnement progressera au cours des prochaines années dans le but d'atteindre l'objectif d'appariement. Dans la même optique, le programme de superposition obligataire entrepris au début 2016 sera bonifié.

LES TITRES À REVENU FIXE CONTRIBUENT À L'OJECTIF D'APPARIEMENT DE L'ACTIF AVEC LE PASSIF. PLUSIEURS CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS AFIN DE MAXIMISER CETTE RELATION.

ALLOCATION

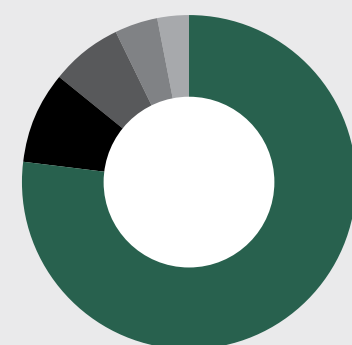


5,09 G\$

RENDEMENT 2016

3,1 %

RÉPARTITION PAR STRATÉGIE



OBLIGATIONS LONG TERME 77 %	MARCHÉ MONÉTAIRE 4 %
OBLIGATIONS UNIVERS 9 %	DETTE PRIVÉE 3 %
OBLIGATIONS EXTRA LONG TERME 7 %	

PORTEFEUILLE DE PERFORMANCE

MARCHÉS BOURSISERS

Le portefeuille de marchés boursiers a été construit de façon à diversifier les principaux facteurs de risque présents dans les marchés. Cette approche a permis de réduire de façon importante la volatilité des rendements tout en maximisant la performance. Les résultats positifs des dernières années montrent la solidité de cette construction.

Les marchés boursiers mondiaux ont connu une année mouvementée, mais somme toute positive. En devise locale, les actions mondiales ont progressé de plus de 7 % avec en tête les actions américaines dont la performance est de plus de 11 %. Du côté des actions canadiennes, la progression marquée de l'indice S&P TSX a permis un gain de 21 %. Pour ce qui est de la devise, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling a eu un effet négatif sur les investissements à l'extérieur du Canada.

Le portefeuille d'actions canadiennes du RRMD a généré un rendement de 18,5 % en 2016. L'environnement de marché, ayant favorisé les titres des secteurs plus cycliques, tels que les matériaux et l'énergie, n'a pas été favorable à la gestion active qui cible un profil plus défensif. Malgré les résultats de la dernière année, la performance sur un cycle complet demeure supérieure aux attentes, ce qui témoigne de la qualité des gestionnaires en portefeuille.

Le portefeuille d'actions mondiales a terminé l'année avec un rendement au-dessus des attentes avec un gain de 6,4 % pour une valeur ajoutée globale de 2,6 % par rapport à l'indice MSCI Monde. Les stratégies de faible volatilité et de style valeur ont particulièrement bien performé. L'exposition aux titres de marchés émergents ainsi qu'à ceux de petite et moyenne capitalisation américaine a contribué de façon importante à la performance de l'ensemble de la classe d'actifs.

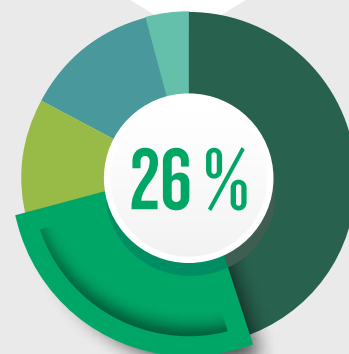
PLACEMENTS PRIVÉS

Les placements privés ont encore contribué positivement à la performance du portefeuille du RRMD avec un rendement pour l'année de 9,2 %, soit 5,4 % au-dessus de l'indice de référence. Au cours des cinq dernières années, ce rendement a été de 20 %, ce qui représente 3,4 % de plus que son indice.

En 2016, quatre nouveaux investissements totalisant 122 M\$ ont été réalisés, dont trois auprès de gestionnaires existants et un auprès d'un nouveau gestionnaire se spécialisant en financement de type mezzanine. Le portefeuille de placements privés du RRMD est mature, diversifié et confié à des gestionnaires de qualité et reconnus mondialement.

Le déploiement plus lent des sommes consacrées aux gestionnaires reflète la prudence accrue de ces derniers dans un environnement où les valorisations sont élevées. Le portefeuille ayant atteint sa cible d'allocation à long terme, sa gestion au cours des prochaines années assurera le respect de ce niveau cible tout en maintenant un rythme d'investissement favorisant une saine diversification du portefeuille.

ALLOCATION

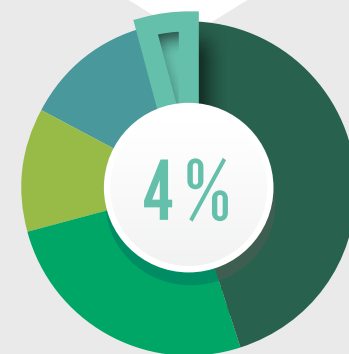


3,03 G\$

RENDEMENT 2016

9,2 %

ALLOCATION



0,47 G\$

RENDEMENT 2016

9,2 %

PLACEMENTS

INFRASTRUCTURES

2016 a été une excellente année en termes de performance pour le portefeuille d'infrastructures du RRMD. Le rendement de l'année est bien au-delà des attentes atteignant 18,4 %, notamment en raison de la surperformance opérationnelle de certains actifs. Également, des événements spécifiques tels que des refinancements opportuns, la transition d'actifs en construction vers la phase d'exploitation et la compression généralisée dans les taux d'évaluation, expliquée par l'intérêt soutenu des investisseurs institutionnels, sont venus bonifier ces excellents résultats.

Puisque le portefeuille a désormais atteint sa cible d'allocation à long terme, il remplit très bien son rôle au sein du portefeuille global, soit celui de détenir des actifs diversifiés et de générer des rendements courants stables et réguliers.

Malgré un nombre important d'opportunités analysées tout au long de l'année, la compétitivité soutenue dans le marché a mené l'équipe d'investissement à faire preuve de discipline et de créativité dans la négociation et la réalisation des transactions. L'expertise accumulée, jumelée à l'importante taille du programme, permet au RRMD de réaliser des transactions de plus en plus sophistiquées, et ce, aux côtés d'acteurs clés du secteur des infrastructures.

Le portefeuille s'est enrichi de plusieurs actifs de qualité avec six transactions complétées totalisant près de 296 M\$. Avec le soutien de partenaires de longue date, le RRMD a réalisé, respectivement avec Global Infrastructure Partners, Innergex et KKR, un premier investissement majeur en Australie, soit dans le plus grand port du pays, la mise en place d'une plateforme d'investissements dans des parcs éoliens en France et l'acquisition d'une participation dans Calvin Capital, un chef de file du marché britannique en approvisionnement en compteurs énergétiques intelligents. De plus, la base de relations solides bâties au cours des années du RRMD s'est élargie, notamment en investissant dans le dernier fonds de Brookfield Infrastructure et en faisant l'acquisition de l'autoroute périphérique South Fraser en Colombie-Britannique, établissant ainsi un nouveau partenariat avec ACS, qui a maintenu une portion de sa détention dans l'actif.

Alors que le rendement 2016 impressionne et que le portefeuille est mieux positionné pour jouer son rôle au sein de la caisse de retraite, les rendements envisagés dans le futur devraient être plus modestes, mais continueront de combler les attentes.

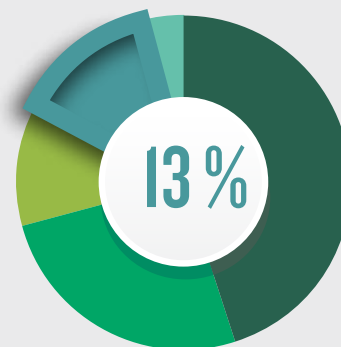
PORT DE MELBOURNE, AUSTRALIE



PARC ÉOLIEN
WPD ÉOLES BEAUMONT SAS, FRANCE



ALLOCATION

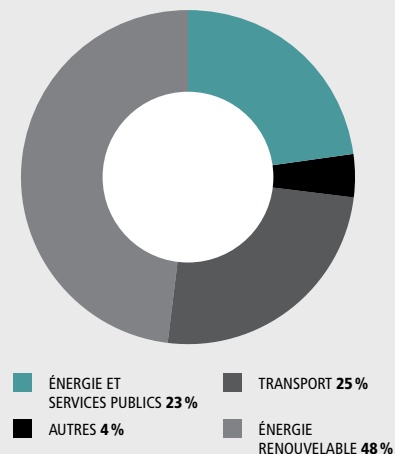


1,47 G\$

RENDEMENT 2016

18,4 %

RÉPARTITION SECTORIELLE



IMMOBILIER

Le portefeuille immobilier du RRMD affiche pour 2016 un rendement de 9,7 % qui se trouve largement au-dessus de l'indice de référence. Cela s'explique notamment par la participation dans le Groupe Ivanhoé Cambridge qui a, cette année encore, contribué positivement à cette surperformance. Au cours des cinq dernières années, le rendement du portefeuille a été de 13,1 %. De manière générale, les investissements étrangers ont affiché d'excellents résultats en 2016.

Pour une troisième année consécutive, l'immobilier canadien a affiché une performance modérée, particulièrement dans les immeubles de bureaux, dans un contexte où l'impact de la chute du prix du pétrole se fait sentir en Alberta.

À l'opposé, les portefeuilles immobiliers situés en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec ont continué de bénéficier de la baisse du dollar canadien, d'un environnement de faibles taux d'intérêt et d'un intérêt soutenu des investisseurs institutionnels pour cette classe d'actifs.

De son côté, le marché immobilier américain a très bien performé en raison, entre autres, du contexte économique favorable.

Finalement, trois nouveaux investissements prometteurs totalisant 179M\$ ont été réalisés au cours de l'année, dont deux auprès de gestionnaires existants et un auprès d'un nouveau gestionnaire dans le secteur industriel américain.

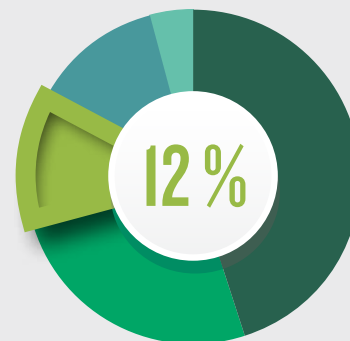
TOUR KPMG, MONTRÉAL, QC



8515-8532 JASPER AVENUE, EDMONTON, AB



ALLOCATION

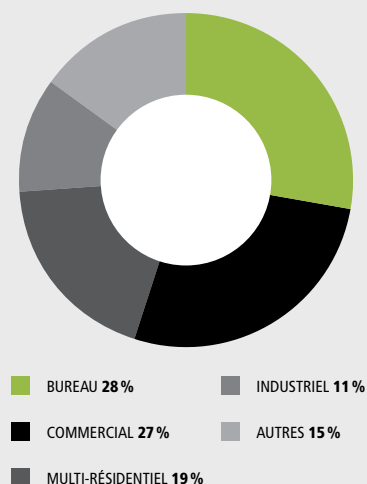


1,39 G\$

RENDEMENT 2016

9,7 %

RÉPARTITION SECTORIELLE



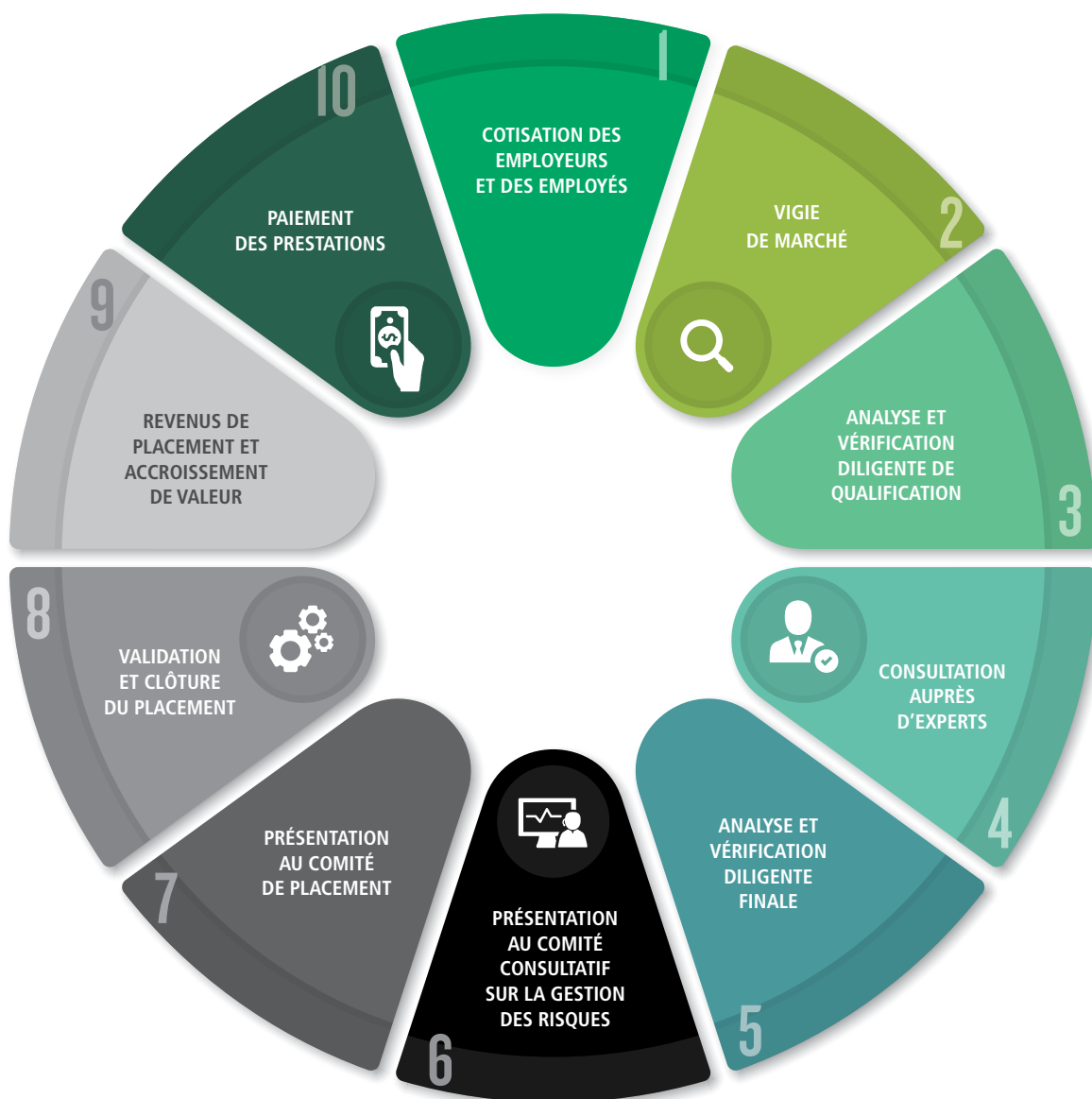
CYCLE D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs à long terme quant au versement des prestations aux retraités, le comité de retraite délègue la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins pour qu'elle investisse les cotisations dans plusieurs types de placements pour les portefeuilles d'appariement et de performance.

Avant de réaliser tout investissement, la vice-présidence enclenche un processus rigoureux composé de plusieurs étapes importantes ayant pour objectif de sélectionner judicieusement les projets dans lesquels elle investira. Ce fonctionnement lui permet ainsi de réaliser des placements diversifiés de qualité qui répondent aux cibles établies dans le plan d'investissement annuel.

EN 2016, 140 OPPORTUNITÉS ONT ÉTÉ ANALYSÉES ET SE SONT TRADUITES PAR DES INVESTISSEMENTS DE 1,7 G\$.

UN CYCLE EN DIX ÉTAPES



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le RRMD a le souci de participer au développement durable en faisant des choix consciencieux de ses investissements et de ses partenaires d'affaires, dont la plupart sont signataires des « Principes pour l'investissement responsable » (PRI) de l'ONU. Ces entreprises ont à cœur l'environnement, les droits de l'homme ainsi que la bonne gouvernance, ce qui correspond aux valeurs partagées par le RRMD.

Dans cet état d'esprit, en 2016, le Régime a poursuivi sa stratégie d'acquisition d'actifs privés de qualité dans le domaine des énergies renouvelables et s'est placé en bonne position afin d'obtenir de bons rendements tout en présentant un niveau de risque modéré afin de respecter ses engagements envers ses participants. Par exemple, en investissant dans un parc éolien comme celui de Mont-Rothery, près de Murdochville, il consolide, encore cette année, sa place de chef de file dans ce domaine et devient un partenaire de choix pour ce type d'investissement. Le RRMD détient d'ailleurs des parts dans les trois quarts des investissements privés de cette nature au Canada par l'entremise de divers partenariats.

En investissant dans les énergies renouvelables au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, le RRMD contribue à une économie décarbonée et durable.

EN INVESTISSANT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU QUÉBEC, AU CANADA ET AILLEURS DANS LE MONDE, LE RRMD CONTRIBUE À UNE ÉCONOMIE DÉCARBONÉE ET DURABLE.



PARC ÉOLIEN MONT-ROTHERY, QUÉBEC

ÉNERGIE RENOUVELABLE

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU RRMD QUI S'INSCRIVENT DANS L'ESPRIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



TYPE	ACTIF	VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016
PARCS ÉOLIENS	RIVIÈRE-DU-MOULIN	74 M\$
	MONT-ROTHERY	13 M\$
PARCS SOLAIRES	HALDIMAND	72 M\$
	KINGSTON	55 M\$
CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES	SAINTE-MARGUERITE	52 M\$
	HARRISON	42 M\$



2 350 MW

CAPACITÉ DE PRODUCTION
DES PROJETS DANS LESQUELS
LE RRMD A INVESTI



750 000

NOMBRE DE FOYERS
ALIMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ

RAPPORT FINANCIER

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2016, sur lesquels PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé une opinion sans réserve en date du 22 février 2017.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

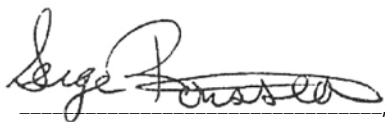
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

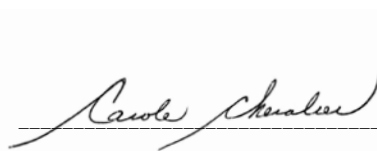
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

Au 31 décembre 2016

(En milliers \$)	2016	2015
PORTFEUILLE DE PLACEMENTS		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	5 435 171 \$	4 465 625 \$
Actions et fonds de placements actions	2 968 893	2 938 310
Placements immobiliers	1 395 508	1 277 998
Placements en infrastructures	1 467 680	1 253 755
Placements privés	465 921	421 673
Autres placements	35 491	27 354
Encaisse et titres de marché monétaire	409 040	342 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	399 350	201 698
Instruments financiers dérivés	5 165	3 344
	12 582 219	10 932 434
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(1 098 241)	(308 159)
Instruments financiers dérivés	(34 805)	(15 780)
TOTAL DU PORTFEUILLE DE PLACEMENTS	11 449 173	10 608 495
Cotisations à recevoir des employeurs	13 115	28 880
Cotisations à recevoir des employés	7 090	6 071
Autres actifs	41 595	37 991
	61 800	72 942
Autres passifs	(64 024)	(59 075)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	11 446 949 \$	10 622 362 \$

Approuvé par le comité de retraite,

 , membre

 , membre

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(En milliers \$)

	2016	2015
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET		
Revenus nets de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	168 812 \$	125 926 \$
Actions et fonds de placements actions	61 485	61 338
Placements immobiliers	25 708	9 564
Placements en infrastructures	86 567	49 878
Placements privés	5 808	3 960
Prêts hypothécaires	465	583
Encaisse et titres de marché monétaire	1 523	2 042
Autres revenus	1 077	263
	351 445	253 554
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	489 948	538 687
	841 393	792 241
Cotisations		
Des employeurs	335 197	459 813
Charges administratives	(12 139)	(10 085)
	323 058	449 728
Des employés	197 421	199 322
Cotisations, déduction faite des charges administratives	520 479	649 050
Intérêts sur cotisations à recevoir	-	320
Ententes de transferts	5 121	4 165
	525 600	653 535
	1 366 993	1 445 776
DIMINUTION DE L'ACTIF NET		
Prestations versées aux participants		
Rentes	362 041	326 703
Remboursements	95 671	76 151
Décès	12 732	12 319
	470 444	415 173
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	50 797	46 230
Honoraires de performance	21 165	17 908
	542 406	479 311
AUGMENTATION NETTE DE L'ACTIF NET	824 587	966 465
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 622 362	9 655 897
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	11 446 949 \$	10 622 362 \$

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (« FCDQ ») est le représentant de tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des prestations octroyées aux participants, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La FCDQ, par l'entremise de son conseil d'administration, est garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et par le Règlement du RRMD, le comité de retraite est le fiduciaire du RRMD et, à ce titre, a la responsabilité d'administrer sainement le Régime dans le meilleur intérêt des participants et de verser à ceux-ci et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaires du RRMD.

COMITÉ DE PLACEMENT

Le comité de placement se voit déléguer la gestion de l'actif du RRMD par le comité de retraite. Sous la responsabilité de ce comité, qui adopte la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie. Il supervise aussi les activités des gestionnaires de portefeuille à qui sont confiés des mandats de gestion.

FORMATION DES MEMBRES

Les membres ont eu droit à plusieurs présentations et formations durant l'année. Une formation a aussi été offerte à tous les nouveaux membres entrés en fonction en 2016.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES

Sous la responsabilité du comité de retraite, le comité consultatif sur la gestion des risques (« CCGR ») a le mandat d'analyser les principaux risques associés à la gestion des activités du RRMD. Pour ce faire, il émet une opinion sur le profil de risque intégré qui sera transmise au comité de retraite ainsi que sur la stratégie d'allocation d'actifs et sur les projets d'investissement, dont l'opinion sera transmise au comité de placement.

LISTE DES MEMBRES DU CCGR

STÉPHANE BERGERON, directeur principal, Octroi de crédit, Grandes entreprises et Contreparties émetteurs, vice-présidence Octroi de crédit et Prêts spéciaux, Mouvement Desjardins

RENAUD COULOMBE, vice-président, Affaires juridiques, Mouvement Desjardins

FRANÇOIS HUDON, directeur, Gestion du passif, vice-présidence RRMD

NICOLAS RICHARD, vice-président, Placements et Chef de l'exploitation, Desjardins Gestion internationale d'actifs

MARIO ROBITAILLE, vice-président, Risques d'assurance, Mouvement Desjardins

MARC ST-PIERRE, président, MSP & Associés

RÉUNIONS TENUES EN 2016

	NOMBRE DE MEMBRES	NOMBRE DE RÉUNIONS	TAUX DE PARTICIPATION
COMITÉ DE RETRAITE	14	5	96 %
COMITÉ DE PLACEMENT	9	10	89 %
COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES	6	7	88 %

Le taux global de participation aux trois comités est de 90 %



RÉUNION DU COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS



SERGE ROUSSEAU^{1, C, E}
PRÉSIDENT



CAROLE CHEVALIER^{2, A, C, E}
VICE-PRÉSIDENTE



JACQUES BARIL^{3, C, E}
SECRÉTAIRE



CLAUDE CHAPDELAINE^{4, C, E}



STÉPHANE CORBEIL^{5, E}



BENOÎT TURCOTTE^{6, B, C, E}

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS



DAVID GINGRAS⁷
CAISSES DESJARDINS



JÉRÔME MERCIER⁸
CAISSES DESJARDINS



SÉBASTIEN VALLÉE⁹
SOCIÉTÉS AFFILIÉES



ROBERT BASTIEN^{10, C}
FÉDÉRATION



MICHEL-PIERRE BERGERON¹¹
RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES ET
PARTICIPANTS DÉTENANT
UNE RENTE DIFFÉRÉE

MEMBRE EXTERNE



MARC ST-PIERRE^{12, C, D}

OBSERVATEURS



MARIO LÉVESQUE¹³
REPRÉSENTANT LES
PARTICIPANTS ACTIFS



ROBERT DESBIENS¹⁴
REPRÉSENTANT LES
RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES
ET PARTICIPANTS DÉTENANT
UNE RENTE DIFFÉRÉE

- 1** Président du conseil régional Kamouraska et Chaudière-Appalaches
- 2** Présidente du conseil régional Mauricie
- 3** Président du conseil régional Est de Montréal
- 4** Président du conseil régional Ouest de Montréal
- 5** Président du conseil régional Laval-Laurentides
- 6** Vice-président du conseil régional Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du Québec
- 7** Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc. Caisse populaire Desjardins Saint-Augustin-de-Desmaures
- 8** Directeur de comptes, Marchés Commercial et Industriel (ME) Centre Desjardins Entreprises Lévis-Lotbinière-Bellechasse
- 9** Directeur principal, Développement et gestion des solutions de placement Gestion de patrimoine et Assurance de personnes Desjardins Société de placement
- 10** Vice-président, Services aux entreprises Fédération des caisses Desjardins du Québec
- 11** Retraité de Desjardins
- 12** Président, MSP & Associés
- 13** Conseiller en développement, Performance financière, Assurance des particuliers, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, Desjardins Sécurité financière
- 14** Retraité de Desjardins

-
- A** Présidente du comité de placement
B Secrétaire du comité de placement
C Membre du comité de placement
D Membre du comité consultatif sur la gestion des risques
E Membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

SERVICE AUX PARTICIPANTS ET ADMINISTRATION

ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS (ESP)

L'ESP offre aux participants un service de formation, d'accompagnement et de référence sur tout ce qui a trait au Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

CONSEILLERS DU SERVICE AUX PARTICIPANTS



10

RESSOURCES

31 600

DEMANDES REÇUES

PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA RETRAITE



Le programme s'adresse aux participants de 50 ans et plus qui envisagent la retraite au cours des cinq prochaines années. En 2016, 1 600 participants ont assisté aux formations.

60 FORMATIONS

PRÉSENTATION DU RRMD



Ces présentations diffusées chez les différents employeurs du Mouvement Desjardins visent l'amélioration de la compréhension du Régime par les participants.

20 PRÉSENTATIONS

SONDAGE DE SATISFACTION



Dans un processus continu d'amélioration du programme de préparation à la retraite et du service offert par l'ESP, des sondages de satisfaction sont expédiés aux participants du Régime.

SATISFACTION 99 %

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRMD



Lors de l'assemblée annuelle, le comité de retraite rend compte de son administration, de la situation financière du Régime et des résultats des élections des membres du comité de retraite. La webdiffusion de la dernière assemblée est disponible pour réécoute en tout temps.

VOS OUTILS

SITE INTERNET



Le site Internet des régimes collectifs contient toute l'information sur le RRMD. Le dossier sécurisé permet de consulter le relevé annuel et d'effectuer des demandes comme celle de la retraite officielle.

RCD-DGP.COM

SIMULATEUR DE RENTES



Le simulateur permet aux participants d'obtenir des estimations du montant de la rente de retraite à différentes dates. Il est disponible sur le site Internet des régimes collectifs.

7 800 VISITES

CAPSULES D'INFORMATION



Les capsules contiennent de précieux renseignements sur le Régime. On y traite notamment des différentes formes de rentes et des dispositions du Régime. Elles sont disponibles sur le site Internet des régimes collectifs.

10 CAPSULES

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT



Dans un processus d'amélioration continu, d'innovation et de simplicité, l'année 2017 sera l'occasion pour le RRMD d'intégrer et de faire évoluer ses outils. Un nouveau système administratif permettra d'accroître l'efficacité des équipes du RRMD et le site Internet sera revu pour en faciliter l'utilisation.

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

Le comité de retraite confie la gestion administrative du Régime à Desjardins Sécurité financière. L'équipe est composée d'administrateurs et d'actuaire qui préparent l'évaluation actuarielle du Régime, produisent les relevés annuels des participants et effectuent différents calculs.

RÉPARTITION DES DEMANDES



33 %
RETRAITE

28 %
CESSATION

39 %
AUTRES

19 000

DEMANDES
TRAITÉES

3 JOURS

DÉLAI MOYEN DE
TRAITEMENT DES DEMANDES

60 % DU TRAVAIL ACCOMPLI PORTE SUR LA RETRAITE ET LA CESSATION DE PARTICIPATION. LES AUTRES DEMANDES CONCERNENT NOTAMMENT LES RACHATS ET LES DÉCÈS.

SOMMAIRE DU RÉGIME

RÉGIME À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

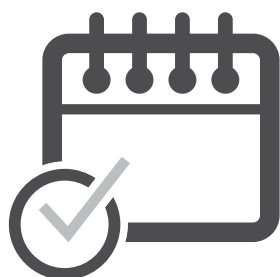
Le Mouvement Desjardins a choisi d'offrir à ses employés un régime de retraite dit à prestations déterminées. Ce type de régime possède la particularité de procurer une plus grande sécurité à la retraite, puisque l'engagement pris envers l'employé prend la forme du versement d'une rente selon une formule connue à l'avance qui tient compte des années de participation au régime et du salaire reconnu au cours des dernières années de travail.

PARTAGE DES COÛTS

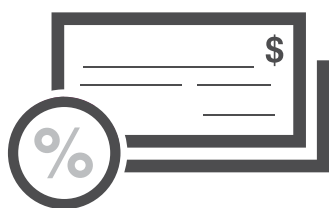
65 % EMPLOYEUR
35 % EMPLOYÉ



PROCURE UN REVENU DE RETRAITE SELON



ANNÉES DE SERVICE



SALAIRE GAGNÉ

RETRAITE

55 ANS POSSIBILITÉ DE RETRAITE ANTICIPÉE

65 ANS ÂGE NORMAL DE LA RETRAITE

71 ANS FIN OBLIGATOIRE DE LA PARTICIPATION ACTIVE

FIN D'EMPLOI

AVANT 55 ANS

- Transfert dans un véhicule de retraite autorisé
- Rente différée

APRÈS 55 ANS

- Retraite
- Rente différée

AU DÉCÈS

AVANT LA RETRAITE

- Prestation égale à celle qui aurait été versée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès

APRÈS LA RETRAITE

- Prestation versée selon la forme de rente choisie

	JUSQU'EN 2008	DE 2009 À 2012	À COMPTER DE 2013
FORMULE DE CALCUL	$ \begin{aligned} &(1,3 \% \text{ DU SALAIRE } 5 \\ &\text{JUSQU'AU MGA } 5 \\ &+ \\ &2 \% \text{ DU SALAIRE } 5 \\ &\text{EN EXCÉDENT DU MGA } 5) \\ &\times \\ &\text{SERVICE RECONNU} \end{aligned} $	$ \begin{aligned} &(1,5 \% \text{ DU SALAIRE } 5 \\ &\text{JUSQU'AU MGA } 5 \\ &+ \\ &2 \% \text{ DU SALAIRE } 5 \\ &\text{EN EXCÉDENT DU MGA } 5) \\ &\times \\ &\text{SERVICE RECONNU} \end{aligned} $	$ \begin{aligned} &(1,5 \% \text{ DU SALAIRE } 8 \\ &\text{JUSQU'AU MGA } 5 \\ &+ \\ &2 \% \text{ DU SALAIRE } 8 \\ &\text{EN EXCÉDENT DU MGA } 5) \\ &\times \\ &\text{SERVICE RECONNU} \end{aligned} $
AJUSTEMENT ACTUARIEL POUR RETRAITE ANTICIPÉE	LE MOINDRE DE 3 % / AN AVANT 65 ANS OU RÈGLE DU 85 POINTS À 57 ANS	4 % / AN AVANT 62 ANS	
FORME NORMALE	AVEC CONJOINT RENTE VIAGÈRE RÉVERSIBLE À 60 % ET GARANTIE 10 ANS SANS CONJOINT RENTE VIAGÈRE GARANTIE 15 ANS		AVEC OU SANS CONJOINT RENTE VIAGÈRE GARANTIE 10 ANS
INDEXATION	IPC MAXIMUM 3 % PAR ANNÉE DÉBUTE EN JANVIER SUIVANT LA RETRAITE PENDANT TOUTE LA RETRAITE		IPC MAXIMUM 1 % PAR ANNÉE DÉBUTE EN JANVIER SUIVANT LES 65 ANS PENDANT 10 ANS

Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées
 Salaire 8 = Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées
 MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada de l'année de la retraite et des quatre années précédentes
 Règle du 85 points = Réduction de 3 % par année pour atteindre le facteur 85 (âge + années de service) et de 3 % avant 57 ans
 IPC = Indice des prix à la consommation

TAUX DE COTISATION DES PARTICIPANTS

6,90 % + **10,30 %**
 DU SALAIRE JUSQU'À 65 % DU MGA DE L'EXCÉDENT

LE TAUX DE COTISATION A ÉTÉ RÉDUIT
 EN JUILLET 2016 DE 0,55 % SUITE À
 L'AMÉLIORATION DE LA CAPITALISATION
 DU RÉGIME.

MGA = Maximum des gains admissibles, soit 54 900 \$ en 2016

En cas de divergence entre la section « Sommaire du Régime » et le Règlement du RRMD, le Règlement prévaudra.

VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

La vice-présidence RRMD relève du premier vice-président Finances, Trésorerie, Administration et chef de la direction financière du Mouvement Desjardins, M. Réal Bellemare. Sa mission est d'assurer le financement du Régime tout en minimisant les risques afin de respecter les engagements envers les participants et les employeurs. Avec le soutien des équipes d'administration et d'actuariat de Desjardins Sécurité financière et celui de la vice-présidence Affaires juridiques, la vice-présidence RRMD offre des services avec une approche plus simple, moderne, performante et humaine aux participants et est en mesure de faire face aux défis que pose la gestion d'un actif s'élevant à 11,4 G\$.



RÉAL BELLEMARE
PREMIER VICE-PRÉSIDENT
FINANCES, TRÉSORERIE,
ADMINISTRATION ET CHEF
DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
MOUVEMENT DESJARDINS

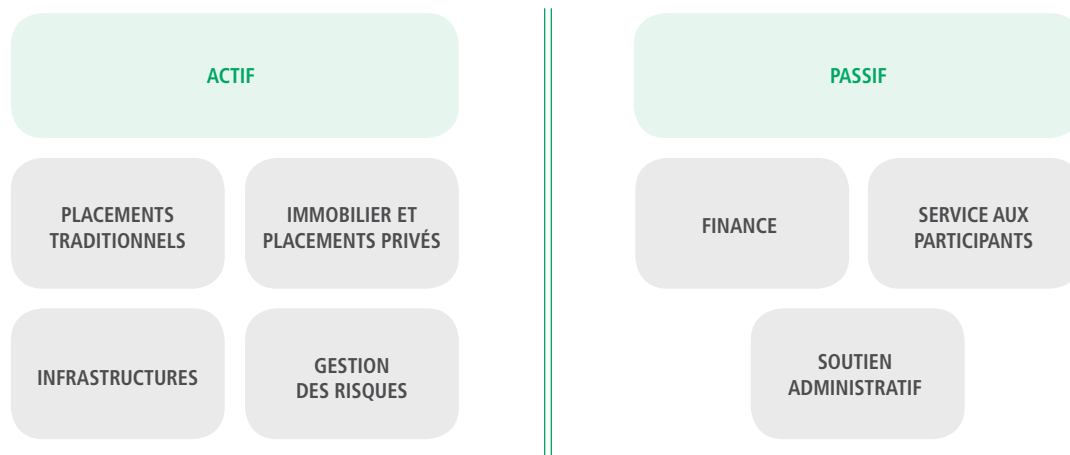


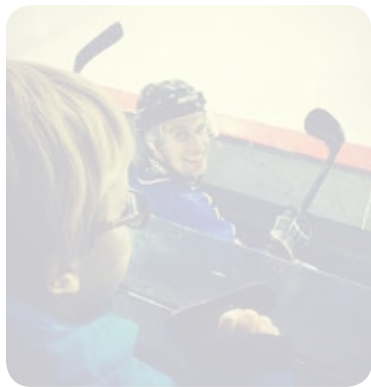
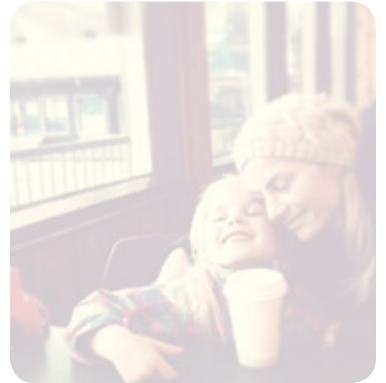
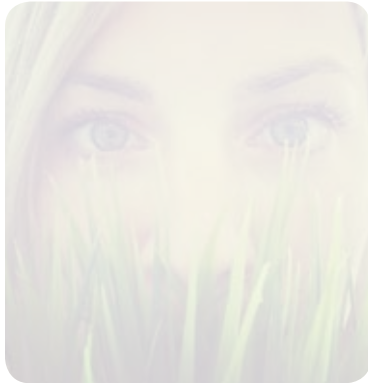
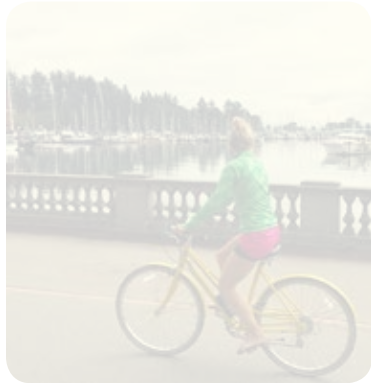
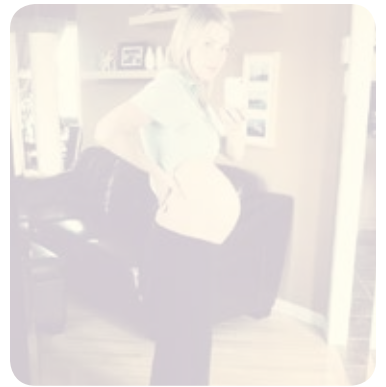
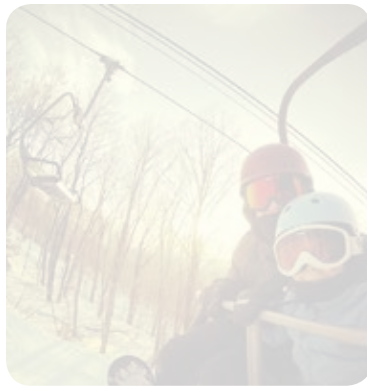
SYLVAIN GAREAU
VICE-PRÉSIDENT
RÉGIME DE RENTES DU
MOUVEMENT DESJARDINS



FRANÇOIS HUDON
DIRECTEUR
GESTION DU PASSIF
RÉGIME DE RENTES DU
MOUVEMENT DESJARDINS

VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS





AU CŒUR DE VOTRE VIE

